



L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 dite « Grenelle 2 » portant engagement national pour l'environnement impose aux collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants d'établir un rapport sur leur situation en matière de développement durable.

**Le décret n° 2011-687 du 17 juin 2011 précise que le rapport qui doit être présenté préalablement au débat d'orientation budgétaire, doit comporter :**

- Le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité;
- Le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

**Cette démarche doit s'effectuer au regard des cinq finalités du Développement Durable:**

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère,
- Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- Épanouissement de tous les êtres humains dans l'action territoriale,
- Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations,
- Transition vers une économie circulaire.

Le rapport sur la situation de la Ville en matière de Développement Durable au titre de 2017, illustre plusieurs actions menées sur le territoire au cours de cette année.

Ce dernier est rendu public sur internet et se veut non seulement un outil de mobilisation des acteurs en faveur du Développement Durable mais aussi un outil pédagogique. A ce titre la Ville soutient et encourage les initiatives, projets et actions dans ce domaine (voir l'article sur les jardins partagés de la Florane dans la rubrique *en savoir plus* ) .

### Afin d'en faciliter la lecture, le présent rapport cette année est structuré ainsi :

1/ Présentation de la collectivité avec un focus sur le budget de la Ville qui détient le record de la dette la plus basse depuis 37 ans,

2/ Mobilisation de la Ville dans la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère par la mise en place de : son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial), les premières mesures du Plan de Déplacements d'Administration et la nouvelle station de mesure de la qualité de l'air de Claret.

3/ Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.

Le pavillon bleu, les labels biodiversité, villes fleuries, le Refuge LPO du Pré Sandin, la mise en place de plans de désherbage, le développement de l'apiculture urbaine sont le reflet des actions de la Ville dans ce domaine.

4/ Toulon attachée à la qualité de vie pour l'épanouissement de ses administrés.

La Ville œuvre en ce sens pour donner à tous l'accès à l'éducation, la culture, le sport, les loisirs. Parmi les actions notables dans ce domaine on peut citer :

- Les Rencontres du Développement Durable organisées pour la troisième fois,
- La Ville a réalisé cette année le doublé : en recevant le ruban d'Honneur de la Fondation 30 Millions d'amis qui récompense les municipalités qui font des efforts pour mieux intégrer les animaux dans la ville et en étant hissée à la première place (devant Perpignan et Montpellier) du classement des quarante et une villes de plus de cent mille habitants "où il fait bon vivre avec son chien "
- L'inauguration de la Rue des Arts,

- La rénovation du téléphérique du Mont Faron,
- L'obtention du Label « Ville active et sportive »,
- Toulon labellisée "Ville Nature"

5/ Les actions de la ville en faveur de la cohésion sociale et de la solidarité

L'engagement de la Ville en faveur des enfants, des jeunes et des aînés s'est affirmé par la création d'une maison des adolescents et par l'organisation pour la sixième fois des journées seniors et la journée internationale de la femme dont les animations ont duré trois jours.

6/ Toulon enfin favorise des modes de consommation responsables non seulement dans le cadre des missions du service public mais également en tant que consommateur en poursuivant notamment la dématérialisation des procédures et documents.

## En savoir plus

### Les jardins partagés de la Florane

A la Florane, les espaces verts sont aussi des espaces de "vivre ensemble". Ainsi, un projet de jardins partagés a été lancé, à l'initiative de la Ligue varoise de prévention (LVP) et avec le soutien de la Ville, de Toulon Habitat Méditerranée (THM), du Conseil départemental et de la fondation Veolia. Dans un environnement très urbain, ces jardins, composés de 19 parcelles individuelles et de 2 parcelles collectives, visent à favoriser les rencontres entre voisins d'âges et de milieux sociaux différents. Par le biais du jardinage, les habitants du quartier confrontent leurs expériences, échangent leurs bonnes pratiques, et décident ensemble de l'avenir des parcelles communes, de ce qu'on y plante et de la manière dont la récolte est distribuée....l'occasion de consommer des légumes "made in Toulon"!

- ▶ [Rapport 2017 de développement durable pour la ville de Toulon](#) [1]
- ▶ [Manger mieux, gaspiller moins](#) [2]
- ▶ [Consommer mieux](#) [3]
- ▶ [Les logos environnementaux sur les produits](#) [4]
- ▶ [Mémo des logos environnementaux : quels logos pour quels produits ?](#) [5]
- ▶ [Le changement climatique](#) [6]

## Contacts -

- ▶ [TOUT L'ANNUAIRE](#) [7]

### Mairie de Toulon

Avenue de la République  
CS 71407 - 83056 Toulon Cedex  
Tél. : 04 94 36 30 00

## Liens:

- [1] [https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/rapport\\_dd\\_2017-a4-bat-web.pdf](https://toulon.fr/sites/new.toulon.fr/files/rapport_dd_2017-a4-bat-web.pdf)
- [2] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-manger-mieux-gaspiller-moins.pdf>
- [3] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-consommer-mieux.pdf>
- [4] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-logos-environnementaux-sur-les-produits.pdf>
- [5] <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/memo-logos-environnementaux.pdf>
- [6] <http://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens/dossiers-comprendre/dossier/changement-climatique/pourquoi-climat-modifie>
- [7] <https://www.toulon.fr/annuaires>